

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



service
de remplacement

■ ■ ■ S'engager - consolider - cultiver



Avec une hausse globale d'un peu plus de 1 %, l'activité de notre réseau associatif continue sa progression et retrouve son niveau d'avant la pandémie. La réforme du congé de paternité, intervenue au début de l'été 2021, joue à plein : le nombre d'utilisateurs croît de 12 % et l'activité de 50 % en 2022. Parallèlement, le nombre d'utilisateurs du motif congés augmente quant à lui de 5 %.

Ces deux motifs, ainsi que les arrêts de travail, le répit ou bien encore les congés de maternité illustrent l'accompagnement social que remplissent nos associations auprès des exploitants agricoles. En 50 ans d'existence, notre réseau s'est imposé comme l'un des acteurs majeurs de la qualité de vie et des conditions de travail des agricultrices et agriculteurs français. Et également comme un facilitateur pour accompagner les mutations du monde agricole.

Ce travail est rendu possible par l'engagement de 3 000 femmes et hommes bénévoles au service de leurs pairs. Et par celui de plus de 450 collaborateurs administratifs et 16 000 agents de remplacement. C'est tout un éco-système alliant bénévolat, compétences organisationnelles, humaines et techniques, partenariats financiers, qui est mobilisé quotidiennement sur l'ensemble du territoire pour permettre aux acteurs de la ferme France d'exercer leur métier dans des conditions acceptables et vivables, de concilier vie professionnelle et vie personnelle et familiale.

C'est par cette mobilisation que des milliers d'exploitations voient leur continuité assurée chaque jour, contribuant à la souveraineté alimentaire du pays et de sa population, à la sécurité des approvisionnements, des biens et des personnes, à la sécurité sanitaire et au bien-être animal, et bien sûr et surtout au bien-être des agricultrices et agriculteurs.

Christophe Haas

Président de Service de Remplacement France

Notre mission : contribuer à la sérénité de nos adhérents en assurant la continuité de leur exploitant, dans le respect de nos valeurs de solidarité, d'engagement et de proximité.

NOUS ACCOMPAGNONS LES AGRICULTRICES ET LES AGRICULTEURS À CHAQUE ÉTAPE DE LEUR VIE :

- ✓ **Lors d'un congé de maternité, de paternité ou d'adoption ;**
- ✓ **Pour prendre des vacances, un week-end, du temps libre ;**
- ✓ **Pour se former, acquérir et développer de nouvelles compétences ;**
- ✓ **Lors d'un arrêt de travail, maladie, accident, burn-out ;**
- ✓ **Pour participer au développement de son territoire et de son métier ;**
- ✓ **Pour exercer des mandats professionnels, syndicaux ou électifs.**

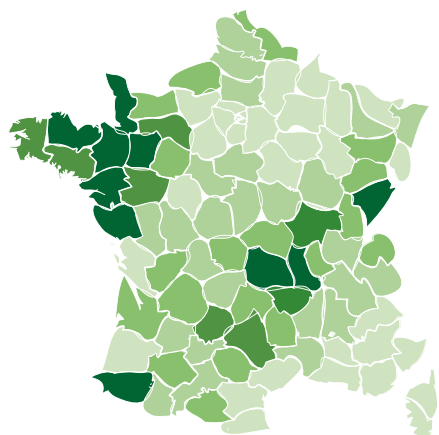
Les Services de Remplacement sont des associations Loi 1901 à but non lucratif créées et dirigées par des agriculteurs. Ils remplacent les exploitant(e)s agricoles qui souhaitent ou qui sont contraints de quitter momentanément leur exploitation, en mettant à leur disposition un agent de remplacement salarié.



SOMMAIRE

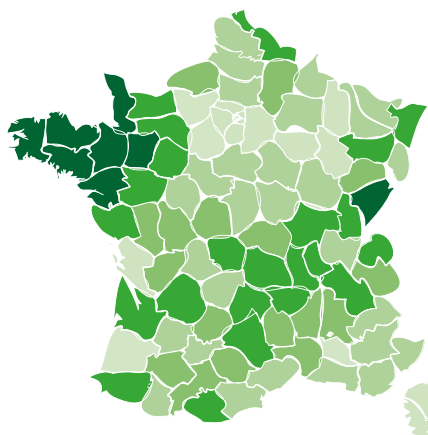
En synthèse	PAGE 3
Le profil des adhérents	PAGE 4
Le profil des agents de remplacement	PAGE 5
Congés et événements familiaux	PAGE 6
Congés de maternité et de paternité	PAGE 7
Arrêts de travail maladie et accident	PAGE 8
Mandats professionnels, syndicaux et électifs	PAGE 9
Formation et développement agricole	PAGE 10
Le degré de satisfaction des utilisateurs	PAGE 11

NOMBRE D'ADHÉRENTS PAR DÉPARTEMENT



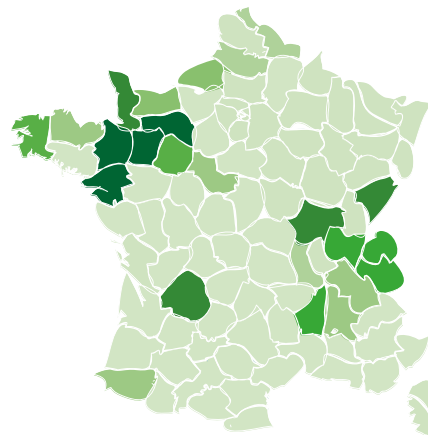
0-200 200-500 500-1000
1000-2000 2000-5277

NOMBRE D'HEURES DE REMPLACEMENT PAR DÉPARTEMENT



0-15 000 15 000-30 000
30 000-50 000 50 000-100 000
100 000-252 356

NOMBRE DE SERVICES DE REMPLACEMENT PAR DÉPARTEMENT



0-1 1-2 2-5 5-10
10-15 15-20 20-25

- Stable malgré la baisse du nombre des actifs non-salariés agricoles, le nombre d'adhérents représente 16 % des chefs d'exploitations agricoles français. **45 % des adhérents ont fait appel à leur Service de Remplacement** au moins une fois au cours de l'année 2022.
- Le nombre d'heures de remplacement réalisées progresse de 1,2 % par rapport à 2021. Dans le détail, les plus fortes hausses s'observent dans les remplacements pour **congés (+ 10 %) et pour maternité / paternité (+ 8 %)**. A l'inverse, les remplacements pour **maladie et accident baissent de 5 %**.
- Les motifs sociaux [maladie, accident, répit] et familiaux [congés de maternité et de paternité, congés] représentent 90 % de l'activité totale. Celle-ci a été assurée par **16 318 agents de remplacement (+ 3 %) employés par 317 associations**.
- Tous les départements métropolitains et l'île de la Réunion sont couverts par au moins un Service de Remplacement. Le processus de départementalisation se poursuit : moins d'un quart des départements ont désormais plusieurs Services de Remplacement (entre 2 et 25).

67 989

chefs d'exploitation agricole adhérents

30 923

personnes remplacées

4,65 millions

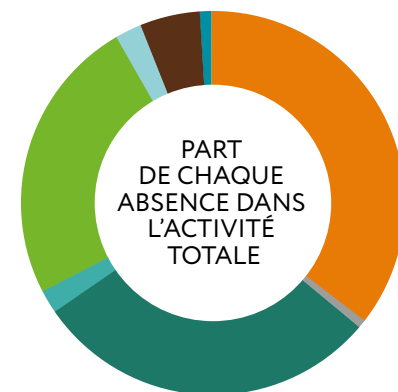
d'heures de remplacement

16 318

agents de remplacement

317

Services de Remplacement



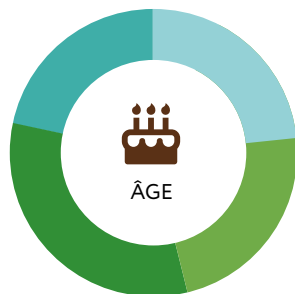
- PART DE CHAQUE ABSENCE DANS L'ACTIVITÉ TOTALE**
- Formation 1%
 - Maladie / accident 33%
 - Répit 1%
 - Congés 30%
 - Mandats pro / électifs / syndicats 2%
 - Maternité, paternité 26%
 - Développement agricole 2%
 - Complément de main d'œuvre 5%

LE PROFIL DES ADHÉRENTS

67 989

CHEFS D'EXPLOITATION ADHÉRENTS

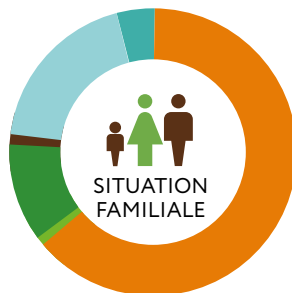
Plus de la moitié des adhérents est âgée de 50 ans et plus. 52 % exploitent sous forme sociétaire et 38 % sous forme individuelle. Les productions animales sont dominantes : **80 % des adhérents possèdent au moins un atelier de production animale.** 53 % ont un atelier bovins lait et 36 % un atelier bovins allaitants. 12 % ont adopté une démarche d'agriculture biologique ou raisonnée et 9 % une démarche qualité.



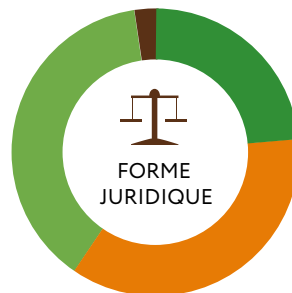
- <de 40 ans 23 %
- 40 - 50 ans 23 %
- 50 - 60 ans 33 %
- >60 ans 21 %



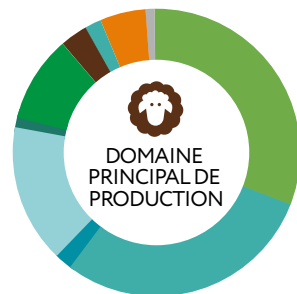
- Femmes 25 %
- Hommes 75 %



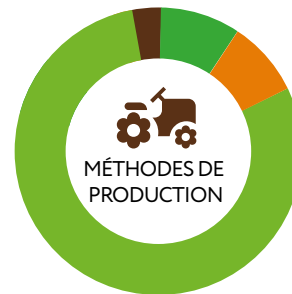
- Marié(e) 64 %
- Divorcé(e) 1 %
- Concubin(e) 11 %
- Veuf(ve) 1 %
- Célibataire 19 %
- Pacsé(e) 4 %



- EARL 23 %
- GAEC 37 %
- Individuel 38 %
- SCEA 2 %



- Bovins allaitant 31 %
- Bovins lait 30 %
- Caprins 2 %
- Grandes cultures 16 %
- Maraichage 1 %
- Ovins 10 %
- Porcins 3 %
- Viticulture 2 %
- Volailles - Palmipèdes 5 %
- Arboriculture 1 %



- Agriculture biologique 9 %
- AOC - AOP
- Démarche qualité 9 %
- Conventionnel 79 %
- Raisonnée 3 %



ALEX CHANCRIN, 29 ANS, ÉLEVEUR LAITIER, HAUTERIVES (26)

Que vous apporte le Service de Remplacement ?

- « Je suis en phase de transition. J'ai passé une formation BTS Acse en contrat de professionnalisation à la MFR de Chatte et me suis installé en 2017. Fin 2020, l'entreprise comptait quatre associés. En 2021, seuls mon père et moi restions associés. En 2022, je suis seul. Je ne veux pas m'isoler. Le SR permet de s'ouvrir aux autres. Echanger avec des personnes du métier, chefs d'exploitation comme agents de remplacement, permet d'évoluer, professionnellement mais aussi personnellement. Le partage d'expériences, des bonnes et mauvaises choses est enrichissant.»

Que faut-il savoir lorsque l'on veut faire appel au Service de Remplacement ?

- « Il faut faire preuve de souplesse lorsque cela est possible. Certains motifs de remplacement, spécialement la maladie et l'accident, sont prioritaires. Il faut également être pédagogue, transmettre les savoir-faire, accepter de former lorsque l'agent est nouvellement embauché. Depuis peu, je suis entré au conseil d'administration du SR. Faciliter l'accès au SR des agriculteurs et agricultrices est une nécessité pour agir sur la vivabilité du métier.»

[L'Agriculture Drômoise - Octobre 2022]

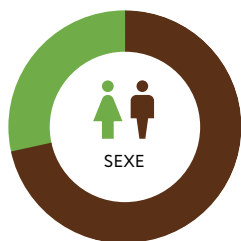
LE PROFIL DES AGENTS DE REMPLACEMENT

16 318

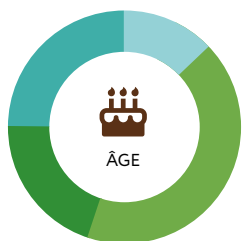
AGENTS DE REMPLACEMENT

55 % des agents sont âgés de **moins de 30 ans** et plus d'un quart sont des femmes. 53 % détiennent un diplôme de niveau bac ou supérieur.

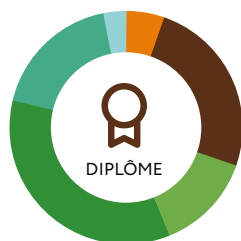
Les agents employés sous contrat à durée indéterminée ont assuré 46 % de l'activité.



● Femmes **28 %**
● Hommes **72 %**



● - de 20 ans **13 %**
● 20 à 30 ans **42 %**
● 30 à 40 ans **20 %**
● + de 40 ans **25 %**



● Brevet des collèges **5 %**
● BEP CAP **25 %**
● BPREA **14 %**
● BAC **35 %**
● BAC +2 **18 %**
● BAC +3 et + **3 %**



● CDI **2 237**
● CDD **14 081**

LE CONCOURS NATIONAL DES AGENTS DE REMPLACEMENT

Pour la première fois en 50 ans, 40 salarié(e)s des Services de Remplacement venus de toute la France se sont retrouvés le 10 septembre 2022 à Outarville (45) dans le cadre des Terres de Jim en Beauce, pour la première édition du concours national des agents de remplacement.

Au cours de cette journée, 8 équipes régionales se sont affrontées autour d'épreuves représentatives du métier d'agent de remplacement : prise de consignes, manipulation d'animaux, conduite de matériels, soudure, reconnaissance de graines, ... Au-delà du concours, cette journée ambitionnait de mettre en avant un métier essentiel pour l'agriculture française : celui des agriculteurs remplaçants.

A la fois facilitateurs de vie pour permettre aux chefs d'exploitations agricoles et à leurs familles de prendre des vacances, de se former, d'élever leurs enfants, ... et pompiers de l'agriculture quand il s'agit de prendre au pied levé les rênes d'une exploitation suite à la maladie, l'accident voire le décès d'un exploitant. Cette première édition a été remportée par l'équipe de Nouvelle Aquitaine.

VOIR LA VIDÉO



VOIR LES VIDÉOS



UNE AVENTURE HUMAINE, ÇA TE TENTE ? SAISON 1



A CHAQUE PROJET PROFESSIONNEL, UNE OPPORTUNITÉ D'EMPLOI

Pour remplacer les agriculteurs absents de leur exploitation et répondre à leurs besoins croissants, les Services de Remplacement recrutent régulièrement. Des opportunités d'emplois qui peuvent convenir à différents projets professionnels :

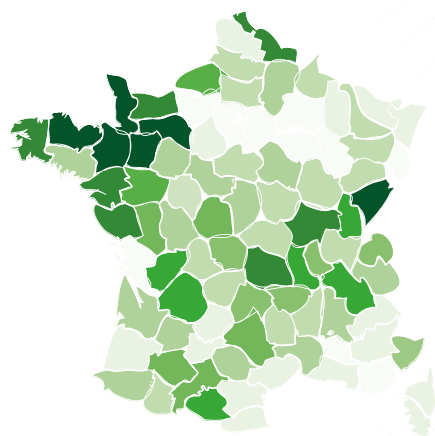
VOIR LA VIDÉO



- Etape d'emploi stable (et éventuelle passerelle vers l'installation en agriculture) avec la possibilité d'y faire carrière et d'y accroître ses compétences ;
- Emploi d'étudiant durant les vacances scolaires ou activité en complément d'un autre emploi, en appui aux équipes permanentes.

CONGÉS ET ÉVÈNEMENTS FAMILIAUX

- Souffler, prendre du recul, s'accorder du temps pour soi et ses proches, c'est indispensable pour le bien-être des exploitant(e)s agricoles et le bon fonctionnement de leur entreprise.



Nombre d'heures de remplacement par département

- 0-1500
- 1500-5000
- 5000-10 000
- 10 000-15 000
- 15 000-20 000
- 20 000-30 000
- 30 000-50 000
- 50 000-116 335

20 901
BÉNÉFICIAIRES

1,459
MILLION D'HEURES



PIERRE BERNARD
52 ANS, PRODUCTEUR LAITIER,
PLONÉVEZ-PORZAY (29)

Installé à Plovénez-Porzay en tant que producteur de lait depuis 1996, Pierre connaît le Service de Remplacement depuis 20 ans. Il essaye de prendre des congés chaque année lors de la dernière quinzaine d'août.

- « Faire appel au Service de Remplacement est devenu une habitude ».

Celle-ci n'est pas anodine, car Pierre est méthodique, un agent vient prendre son relais, un jour avant son départ. Ceci lui permet de transmettre toutes les informations nécessaires pour que le remplacement se déroule le mieux possible. Pierre se dit satisfait du Service de Remplacement :

- « J'ai été rarement déçu de tous les remplacements que j'ai eus ».

Pour lui, prendre du temps libre et le partager avec sa femme et ses 2 garçons est essentiel. Cela lui permet de faire une coupure avec le travail. Avec l'élevage, c'est quasiment du travail 24h/24h et il est impossible de mettre à l'arrêt la production afin de partir en vacances. Alors,

- « Partir 10 jours avec la famille à 500, 600, 800 km, c'est bien ».



YVES GAUTHIER
POLYCUITEUR, CHARTRES (28)

Cela fait maintenant 25 ans qu'Yves est polyculteur sur une exploitation grande de 146 hectares. Depuis 2018 et son passage au BIO, il cultive à lui seul 12 espèces différentes. Victime d'une dépression durant l'hiver dernier et après avoir contacté la MSA, Yves a fait appel au Service de Remplacement pour la première fois cette année afin d'obtenir de l'aide sur son exploitation.

- « J'étais tellement épuisé que je ne pouvais plus exercer mon métier ».

Le droit au répit est avant tout un soulagement pour lui, qui lui permet de se remettre sur pieds jour après jour. Aujourd'hui, il se sent moins fatigué qu'avant et ses proches l'ont bien remarqué :

- « Aussi bien ma famille que mes amis ont vu une évolution ».

La disponibilité du personnel administratif du Service de Remplacement a également été précieuse pour Yves concernant notamment la prise en charge des démarches administratives à effectuer.

FOCUS

LE COMITÉ DE PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE EN AGRICULTURE

Mission première des Services de Remplacement, la conciliation vie professionnelle / vie personnelle et familiale est un enjeu primordial pour l'agriculture française dans un contexte où le risque suicidaire en agriculture est supérieur à ce qu'il est pour le reste de la population française. La reconquête de la souveraineté alimentaire passe par des exploitations viables et également vivables.

Aussi, les Services de Remplacement sont engagés dans les comités de prévention du mal-être en agriculture, tant au niveau national que local, aux côtés des collectivités territoriales, de la profession agricole, des syndicats, associations, services et administrations, ... Ils participent à la réalisation de la feuille de route articulée autour de 7 chantiers nationaux : prévention des actes suicidaires, accès aux droits, cotisations sociales, reconnaissance des risques psycho-sociaux, amélioration des conditions de vie, santé sécurité au travail, transitions agricoles.

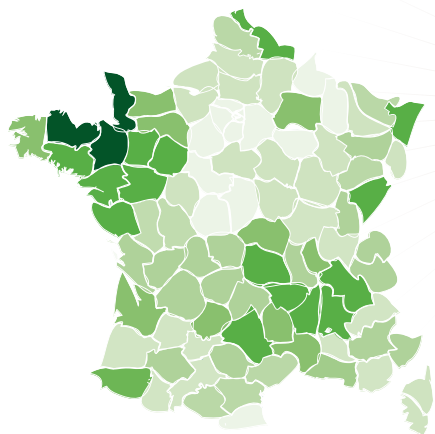
LIDL FRANCE RECONDUIT SON PARTENARIAT

Initié en 2021, ce partenariat permet aux agriculteurs engagés dans un contrat tripartite avec l'enseigne Lidl et leur organisation de producteurs de bénéficier de jours de remplacement pour prendre des congés. Fruit d'une cagnotte solidaire alimentée par une opération produit-partage, le don versé par Lidl aux Services de Remplacement s'élève à 300 000 euros en 2022 permettant de financer 3 375 journées de remplacement.



CONGÉS DE MATERNITÉ ET DE PATERNITÉ

- La maternité et la paternité sont des étapes essentielles de la vie des exploitant(e)s agricoles qui ne doivent pas pénaliser leur entreprise, ni leur projet professionnel.



Nombre d'heures de remplacement par département

- 166-5 000 ● 5 000-10 000
- 10 000-15 000 ● 15 000-20 000
- 20 000-30 000 ● 30 000-46 550

4 193
BÉNÉFICIAIRES

1,195
MILLION D'HEURES



AURÉLIE CHEVEAU
35 ANS, PRODUCTRICE DE LAIT,
LE TREVOUX (29)

Aurélie et son conjoint se sont installés au sein d'un GAEC il y a 5 ans, exploitant une ferme comprenant 70 vaches sur 85 hectares, spécialisée dans la production de lait biologique. Trois mois après leur installation, ils ont fait appel au Service de Remplacement pour prendre une semaine de congé, et cette première expérience a été satisfaisante. Forts de cette réussite, Aurélie et son conjoint ont de nouveau fait appel au Service de Remplacement pour deux congés maternité. Ainsi, Aurélie a pris 16 semaines de congé maternité pour la naissance de son deuxième enfant, et cette expérience s'est également avérée être un franc succès :

- « *C'était super... On a eu une super remplaçante* ». Aurélie considère qu'il est essentiel de simplifier au maximum les infrastructures de la ferme pour que les remplacements se déroulent efficacement. Selon elle,
 - « *la ferme doit être simple pour les remplaçants, tous les remplaçants doivent pouvoir travailler ici* ».
- Grâce à une organisation bien pensée, elle et son conjoint peuvent s'absenter à plusieurs reprises sans souci. En outre, Aurélie met en avant l'importance et les avantages des aides financières pour le remplacement, qui sont très attractives pour les agriculteurs et agricultrices :
- « *C'est imbattable pour se faire remplacer* ».

FOCUS

LES ALLOCATIONS DE REMPLACEMENT

Des allocations versées par la MSA permettent de financer le remplacement d'une agricultrice en congé de maternité ou d'un agriculteur en congé de paternité. Ainsi, une agricultrice bénéficie de 16 semaines de remplacement pris en charge à 100 %, auxquelles peuvent s'ajouter des semaines supplémentaires (pathologie, accouchement prématuré ou tardif, naissances multiples, ...). L'agriculteur a, quant à lui, droit à 25 jours de remplacement pris en charge intégralement hors prélèvements sociaux. D'autres dispositifs existent pour accompagner les exploitant(e)s agricoles lors d'une adoption ou en cas d'hospitalisation ou de décès d'un enfant.



ALEXANDRE PLATEAU
31 ANS, ÉLEVEUR DE BOVINS, TRANSFORMATION
ET VENTE DIRECTE, ARROU (28)

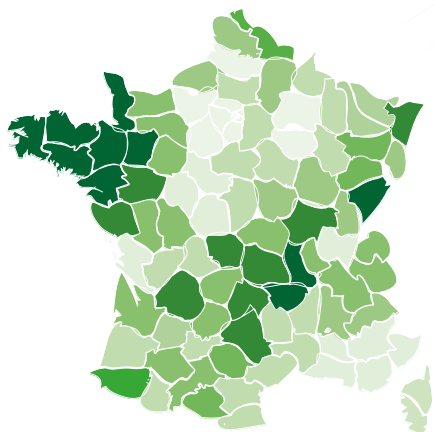
Installé depuis 7 ans sur une exploitation de 95 hectares avec 130-140 bovins, Alexandre a choisi de se consacrer à la transformation directe des produits de sa ferme. Il collabore avec aucun négociant et réalise de la vente directe avec les consommateurs et quelques magasins de producteurs.

La vie d'Alexandre est également marquée par son engagement syndical. Il a ainsi découvert le Service de Remplacement qui lui permet de dégager du temps pour ses engagements syndicaux sans négliger son exploitation. Le Service de Remplacement s'est également avéré crucial pour Alexandre lors de son deuxième congé paternité :

- « *C'était pour passer un peu plus de temps avec ma famille* ».
- Une expérience réussie :
- « *J'ai pu continuer ma vente directe, à servir mes clients, à faire perdurer la production comme si je n'avais pas pris de congé paternité* ».
- Ce remplacement a été bénéfique pour son entreprise, mais aussi pour les proches d'Alexandre.
- « *Tout le monde en a été content, ma femme la première, j'ai pu passer du temps avec elle et les enfants* ».

ARRÊTS DE TRAVAIL MALADIE ET ACCIDENT

- Tomber malade ou avoir un accident est un risque inhérent au métier d'agriculteur qui peut avoir de lourdes conséquences humaines ou financières pour leur entreprise.



Nombre d'heures de remplacement par département

- 0-2500 ● 2500-5000
- 5 000-10 000 ● 10 000-20 000
- 20 000-40 000 ● 40 000-137 000

7 766
BÉNÉFICIAIRES

1,516
MILLION D'HEURES



MARIE-CLAUDE ROLLAND
52 ANS, ÉLEVEUSE D'OVINS VIANDE EN LABEL, MONTREDON (81)

Seule sur son exploitation depuis le décès de son mari le 1er octobre 2022 suite à une maladie, Marie-Claude est productrice d'agneaux fermiers du pays d'Oc (label rouge). Le couple disposait de 1 000 brebis au moment où le mari est tombé malade. Il était donc impossible pour Marie-Claude de gérer à elle seule le cheptel sur les 130 hectares de l'exploitation.

- « *C'est quand on est malade qu'on se rend compte que l'on fait beaucoup d'heures* ».

Aussi, elle a fait appel au Service de Remplacement dans le cadre d'une procédure de longue maladie. Un agent de remplacement est donc présent sur l'exploitation pour aider Marie-Claude qui souligne :

- « *Le positif, c'est que le travail peut se poursuivre* ».

Ce n'est pas la première fois que Marie-Claude utilise le Service de Remplacement. Précédemment, elle et son mari y avaient fait appel pour prendre des congés. Et dans le futur, Marie-Claude honorera l'une des convictions de son mari en continuant à y avoir recours :

- « *Mon mari était un fort convaincu du Service de Remplacement* ».



FOCUS LE CRÉDIT D'IMPÔT REMPLACEMENT

En place depuis 2006, le crédit d'impôt remplacement a permis de démocratiser le recours aux congés chez les exploitants agricoles. L'activité de remplacement pour ce motif a ainsi été multipliée par deux en dix ans. Les exploitants agricoles dont l'activité requière leur présence chaque jour de l'année ont droit à 14 jours de remplacement par an financés à hauteur de 50 %. Depuis le 1er janvier 2022, les arrêts de travail pour maladie et accident du travail sont également éligibles avec un taux de prise en charge de 60 %.

D'autres dispositifs existent également pour permettre aux exploitants de se prémunir en cas d'arrêt de travail. Un contrat d'assurance proposé avec Groupama prend en charge une partie du remplacement selon la garantie souscrite. Ainsi, l'activité de l'exploitation continue de tourner, l'exploitant et ses proches sont préservés.



CHRISTINE DEPALLE
ÉLEVEUSE DE BOVINS ALLAITANTS, LA CHABANNE (03)

Christine est active dans le monde agricole depuis 1990 et s'est installée sur une exploitation individuelle en 2004. En 2011, elle quitte son exploitation pour rejoindre celle de son mari dans le cadre d'un GAEC.

Christine a connu le Service de Remplacement grâce à son mari qui faisait partie du Conseil d'Administration de Groupama.

Elle a été épaulé par le Service de Remplacement durant 3 années suite à une grave opération subie par son mari. Elle souligne que sans l'aide de l'association, il aurait été très compliqué de faire tourner l'exploitation.

Étant actuellement en arrêt de travail, elle utilise une nouvelle fois le Service de Remplacement. L'apport de ce dernier se fait ressentir quotidiennement :

- « *Je sais que je suis en arrêt, mais je sais que je suis tranquille* ».

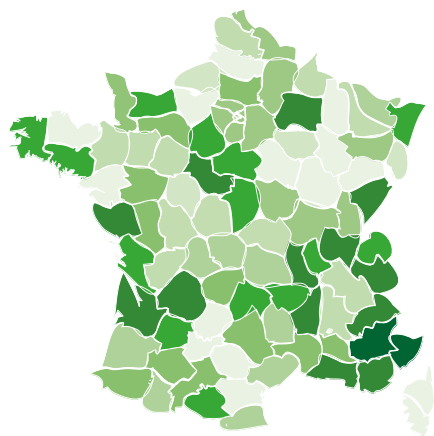
Enfin, cela ne s'arrête pas là, Christine n'est pas la seule personne satisfaite dans sa famille.

- « *On en parle avec nos enfants, eux aussi, ils sont contents et rassurés* ».

En cas d'épuisement professionnel, un dispositif d'aide au répit existe en partenariat avec les MSA. Il permet aux exploitants de bénéficier d'un ressourcement personnel ou familial à travers un temps de répit (groupes de paroles, séjours de vacances, consultations psychologiques, ...) avec l'intervention du Service de Remplacement. 1226 agricultrices et agriculteurs y ont recouru en 2022.

MANDATS PROFESSIONNELS, SYNDICAUX ET ÉLECTIFS

- L'agriculture et le monde rural ont besoin de femmes et d'hommes
- engagés pour défendre et promouvoir leurs intérêts, leurs produits, leurs savoirs faire, leurs territoires.



Nombre d'heures de remplacement par département

- 0-250
- 250-500
- 500-750
- 750-1000
- 1000-2000
- 2000-5200

1 443
BÉNÉFICIAIRES

103 348
HEURES DE REMPLACEMENT



PATRICE QUÉMÉNEUR
PRODUCTEUR DE LAIT, BREST (29)

Patrice Quéméneur est producteur de lait depuis déjà 24 ans. Seul sur son exploitation au départ, cet agriculteur a pris un salarié à temps partiel il y a maintenant presque 10 ans. Patrice est un producteur engagé. En tant que Président du Groupement d'employeur Partag'Emploi et membre du Conseil d'Administration de Finistère Remplacement, Patrice participe à au moins 8 réunions par an.

Pour lui, il est primordial de se faire remplacer les jours de ses réunions. En effet, Patrice commence à 7h00 tous les matins et termine sa journée aux alentours de 18h30.

- « *Je pourrais le faire seul, mais ça me ferait lever très tôt le matin et finir la journée tard le soir et ce n'est pas vraiment envisageable* ».

Se faire remplacer est synonyme de tranquillité :

- « *Ça me permet d'être plus tranquille, d'être sûr que le travail sera fait pendant que je ne serai pas là et d'être un peu plus serein* ».

De plus, il n'est pas le seul à profiter de ce service autour de lui et le souligne :

- « *Le Service de Remplacement est bien implanté dans ma commune, quasiment tous les producteurs font appel au Service de Remplacement* ».



FABIEN VIGNERON
PRODUCTEUR DE LAIT
ET CULTURES DE VENTE (49)

Fabien Vigneron a été pendant 6 ans salarié au Service de Remplacement où il a pu travailler dans près de 150 exploitations. Il était également délégué du personnel. Devenu chef d'exploitation, à la suite de ses parents, il a voulu continuer à s'engager au sein de l'association et il en est devenu administrateur.

- « *En effet, lorsque j'étais salarié, le Service de Remplacement m'a permis de me former, de progresser et de préparer mon installation. Je souhaitais en retour m'engager pour la structure, partager mon expérience.* »

A ce titre, Fabien intervient dans les forums de l'emploi organisés dans les lycées agricoles pour donner des conseils aux futurs installés et ainsi contribuer au renouvellement des générations.

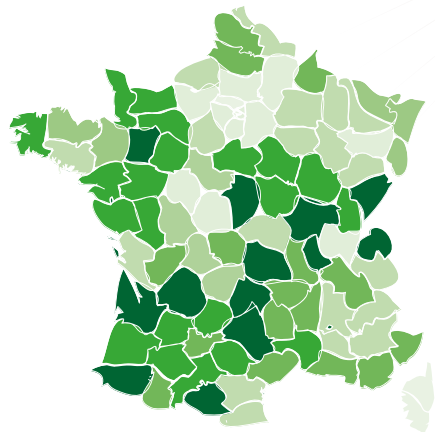
- « *Il y a de plus en plus de profils non issus du milieu agricole qui souhaitent s'installer et c'est sans doute positif pour l'évolution de notre métier. Le passage par le Service de Remplacement devrait être obligatoire avant de s'installer car c'est une vraie école de formation et de découverte de différents systèmes d'exploitation.* »

FOCUS

LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

Permettre à tout agriculteur d'être acteur des mutations de son métier et de son territoire, de s'adapter aux changements impactant ses activités, qu'ils soient technologiques ou climatiques, est un enjeu vital. Le dispositif CASDAR du Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire permet aux exploitants de libérer du temps en recourant au remplacement pour y parvenir. Pour la période 2022-2027, ce dispositif est axé autour des thématiques suivantes : chaînes de valeur valorisant des modes de production agroécologiques, renouvellement des générations et qualité de vie au travail, réduction des émissions de gaz à effet de serre et stockage du carbone, autonomie protéique et azotée, agrobiodiversité, accompagnement des systèmes de production face aux aléas et au changement climatique, gestion intégrée de la santé animale et végétale, bien-être animal, levier du numérique.

- L'agriculture et le monde rural ont besoin de femmes et d'hommes engagés pour défendre et promouvoir leurs intérêts, leurs produits, leurs savoirs faire, leurs territoires.



Nombre d'heures de remplacement par département

- 0-250 ● 250-750 ● 750-1250
- 1250-2000 ● 2000-3000
- 3000-7400

4 858
BÉNÉFICIAIRES

145 052
HEURES DE REMPLACEMENT



M^R ESCOURLLE
PRODUCTEUR DE LAIT ET FABRICATION FROMAGÈRE, LUGARDE (15)

En GAEC avec sa femme depuis 5 ans, Monsieur Escourolle est producteur de lait avec fabrication de Saint-Nectaire. Avec plus de 20 ans d'expérience dans le monde agricole, il accorde beaucoup d'importance aux formations notamment pour enrichir ses connaissances sur la production du Saint-Nectaire, sur l'utilisation de l'eau, de l'électricité, etc.

Il ne pourrait pas se rendre aux formations qui l'intéressent sans se faire remplacer sur son exploitation :

- « *Quand on va à ces formations si on a personne pour nous remplacer, on ne peut pas y aller* ».

Il peut également aller aux réunions d'informations l'esprit tranquille :

- « *On part plus serein* ».

Alors, dès qu'il connaît la date d'une formation, il bloque la journée correspondante pour voir si un agent est disponible.

- « *Quand on a la date de formation, on réserve de suite pour voir s'il y a quelqu'un* ».

Cela fait maintenant plus de 15 ans qu'il utilise le Service de Remplacement. Il ne fait pas seulement appel pour la formation, il y recourt également pour ses congés.

FOCUS

UN DISPOSITIF POUR PERMETTRE AUX AGRICULTEURS DE DEVENIR SAPEUR-POMPIERS VOLONTAIRES

Les sapeurs-pompiers volontaires sont les piliers du maillage territorial en matière de secours et d'assistance, sur tout le territoire et particulièrement en zone rurale. 5000 agriculteurs sont engagés dans ce volontariat. Pour faciliter l'engagement et la formation des agriculteurs voulant devenir sapeurs-pompiers volontaires, Service de Remplacement France et le Ministère de l'intérieur ont signé une convention de partenariat.



RICHARD BEZIAT
43 ANS, ÉLEVEUR, LE HOUGA (32)

Agriculteur sur une exploitation de 120 hectares de SAU, Richard s'est installé en 2008 en reprenant l'exploitation familiale avec une cinquantaine d'hectares supplémentaires. Actuellement, son exploitation compte plusieurs ateliers : bovins viande, veau sous la mère, canards...

Malgré une mauvaise expérience avec le Service de Remplacement en 2009, Richard décide de retenter l'expérience 10 ans après pour prendre des congés. Cette seconde expérimentation fut une réussite. Depuis, il multiplie son utilisation du Service de Remplacement :

- « *Avoir de la main d'œuvre ça nous reconforte... Il y a toujours du travail à faire sur la ferme et si on n'est pas là, le travail ne se fait pas* ».

En tant que pompier volontaire, Richard se fait remplacer dans le cadre de ses formations avec le SDIS. Ce partenariat entre le Service de Remplacement et le SDIS lui permet de partir en formation tranquillement.

- « *Quand on part en formation avec le SDIS, on a un agent qui vient pour 7 heures par jour* ».

De plus, grâce à ce partenariat, le coût du remplacement pour Richard est moindre :

- « *Pour nous, Sapeur-Pompier quand on part en formation, l'agent ne nous coûte quasiment rien* ».



LE DEGRÉ DE SATISFACTION DES UTILISATEURS

- Enquête réalisée en France métropolitaine
- entre le 22 janvier et le 22 février 2023 auprès
- de **3 181 adhérents** utilisateurs du Service de
- Remplacement en 2022.

